



Policy advocacy on data privacy and security
Technoparc El Ghazela
Lundi 5 décembre 2016



La protection des données personnelles, *un impératif pour le monde arabe*

Chawki GADDES
Président de l'INPDP



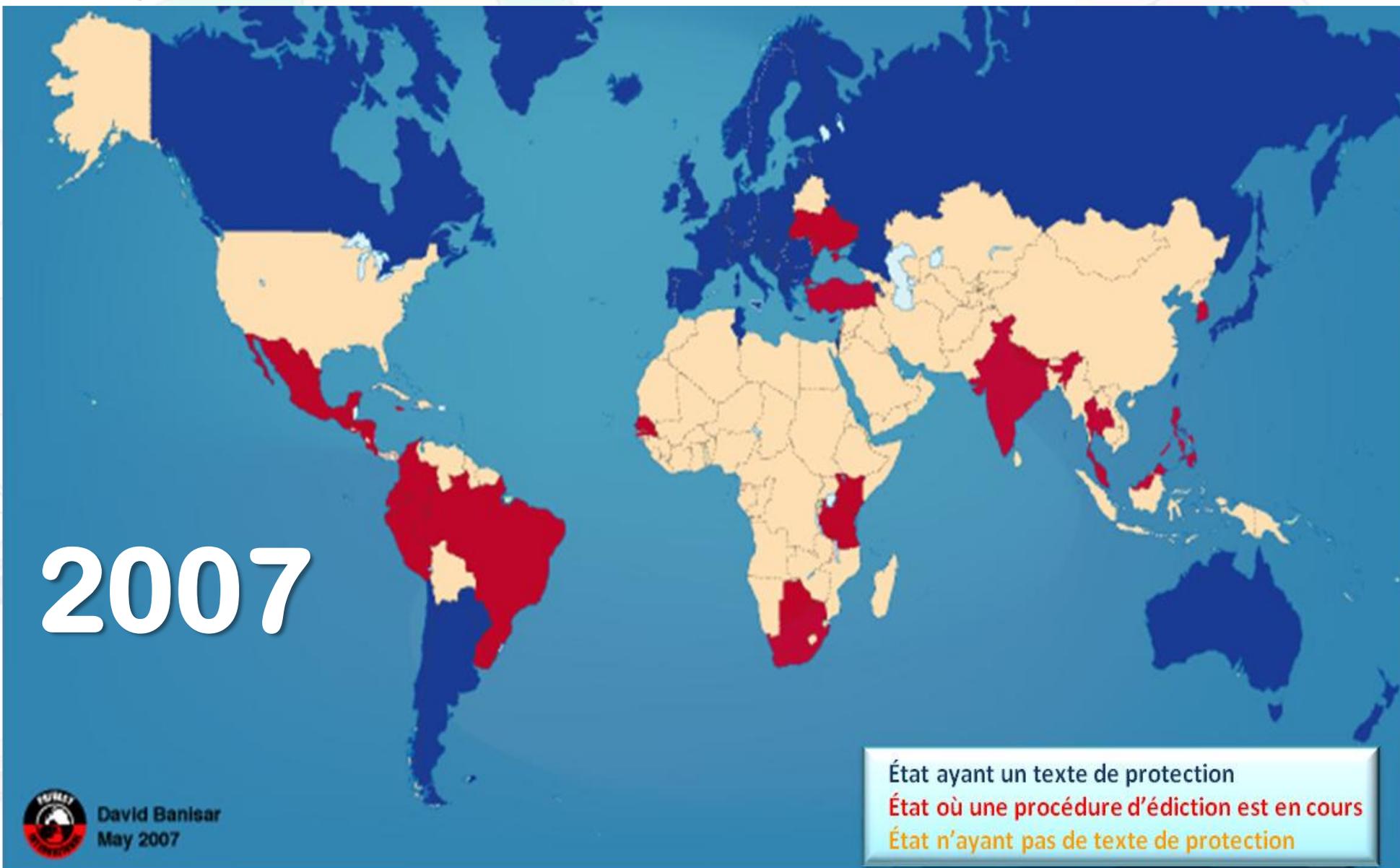
- **Le recours aux technologies modernes de traitement de l'information amplifie l'incursion dans la sphère intime de l'individu**
- **Des impératifs contemporains en amplifie la collecte et le traitement :**
 - **Economique : Nouveau pétrole « big data »**
 - **Stratégique : Lutte antiterroriste**
 - **Social : Combat contre la cybercriminalité**



- **Les données personnelles font partie de la personnalité de l'individu**
- **Elles doivent rester en dehors du commerce**
- **Le traitement des données personnelles de l'individu se base sur la confiance**
- **La protection de la vie privée (privacy) est un mouvement qui s'universalise**



Policy advocacy on data privacy and security
Technoparc El Ghazela
Lundi 5 décembre 2016



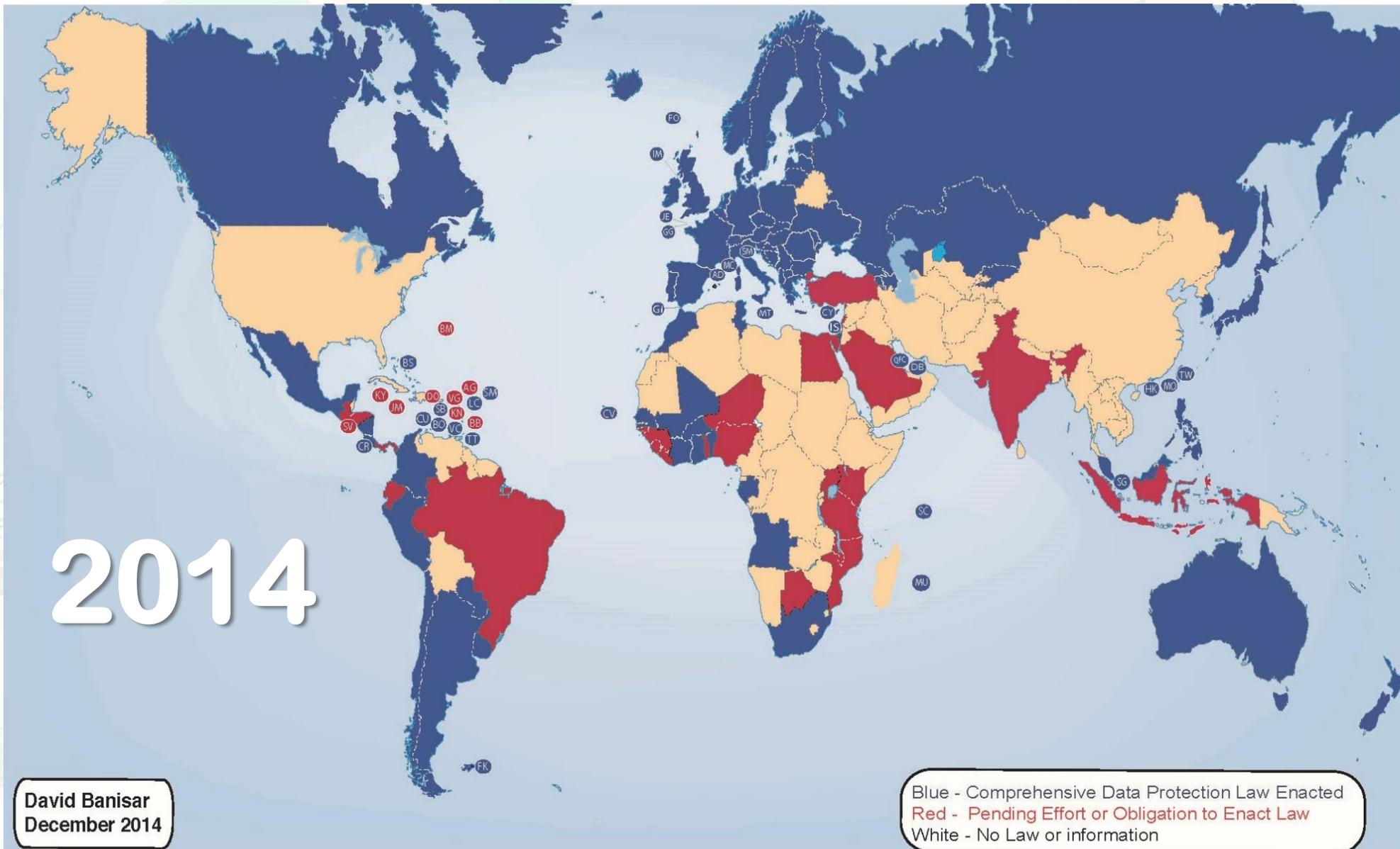


Policy advocacy on data privacy and security
Technoparc El Ghazela
Lundi 5 décembre 2016





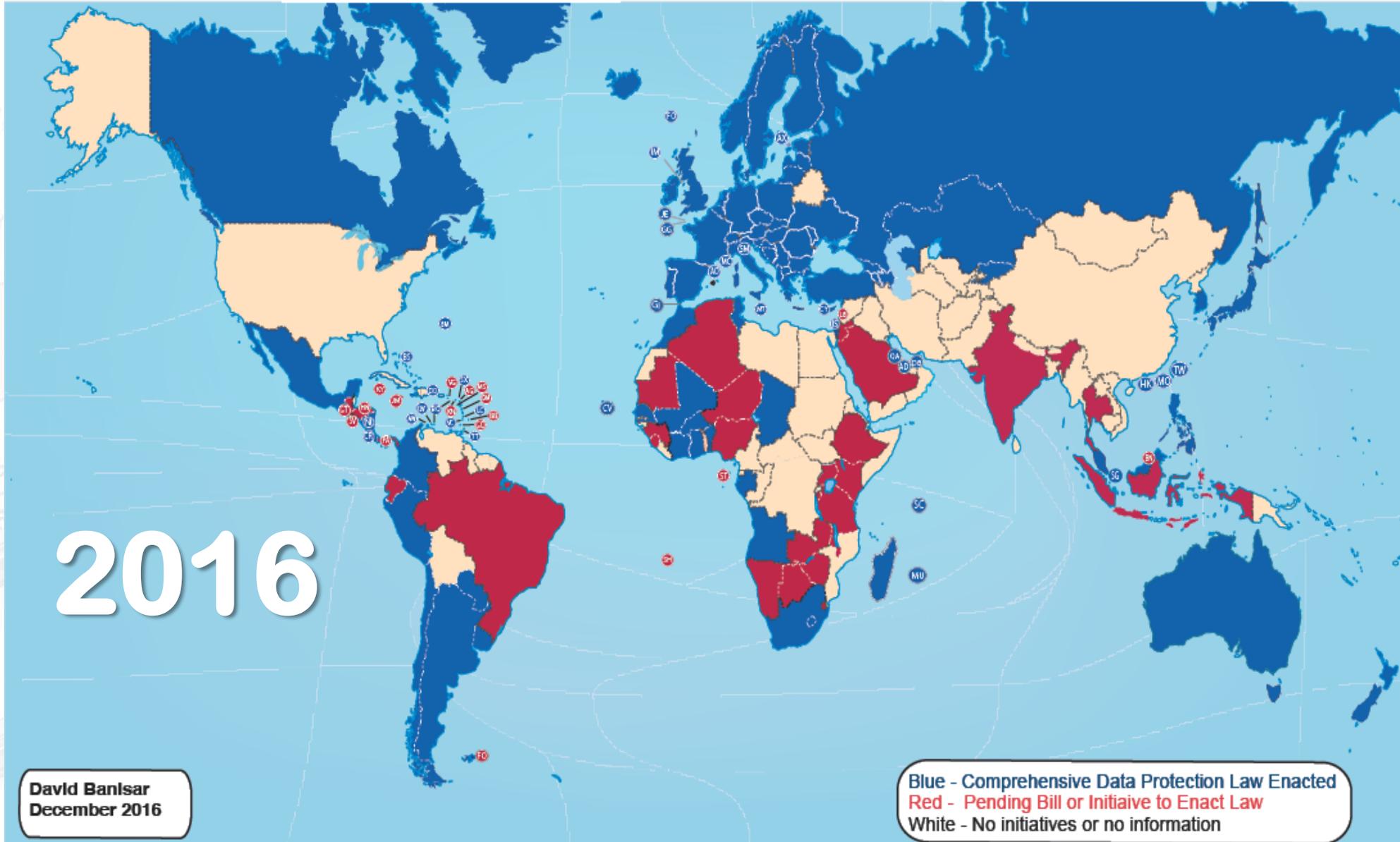
Policy advocacy on data privacy and security
 Technoparc El Ghazela
 Lundi 5 décembre 2016



David Banisar
 December 2014



Policy advocacy on data privacy and security
 Technoparc El Ghazela
 Lundi 5 décembre 2016



David Banisar
 December 2016



- **Sur le plan international la protection est devenue un défi**
- **Nations Unies Juillet 2015 : Création de la fonction de rapporteur spécial chargé du droit à la vie privée : Professeur Joseph Cannataci (Malte)**
- **Mission difficile : Conférence de 2015 : s'est présenté comme « superman »**



English > Your Human Rights > Privacy > Special Rapporteur

Special Rapporteur on the right to privacy



A Special Rapporteur is an independent expert appointed by the Human Rights Council to examine and report back on a country situation or a specific human rights theme. This position is honorary and the expert is not United Nations staff nor paid for his/her work. The Special Rapporteurs are part of the [Special Procedures](#) of the Human Rights Council.

Introduction

In July 2015, the Human Rights Council appointed Prof. Joseph Cannataci of Malta as the first-ever

Special Rapporteur on the right to privacy. The appointment is for three years.



Impératif de confiance : obligations à la charge du responsable de traitement

- 1 Déclaration ou demande d'autorisation
- 2 Obtention du consentement éclairé
- 3 Respect de la finalité
- 4 Sécurisation des données
- 5 Mise à jour des données
- 6 Vigilance pour la communication et le transfert



Impératif de confiance : droits au profit des personnes concernées

1 Droit d'opposition

2 Droit d'accès

3 Droit de rectification

4 Droit à l'oubli



Policy advocacy on data privacy and security
Technoparc El Ghazela
Lundi 5 décembre 2016

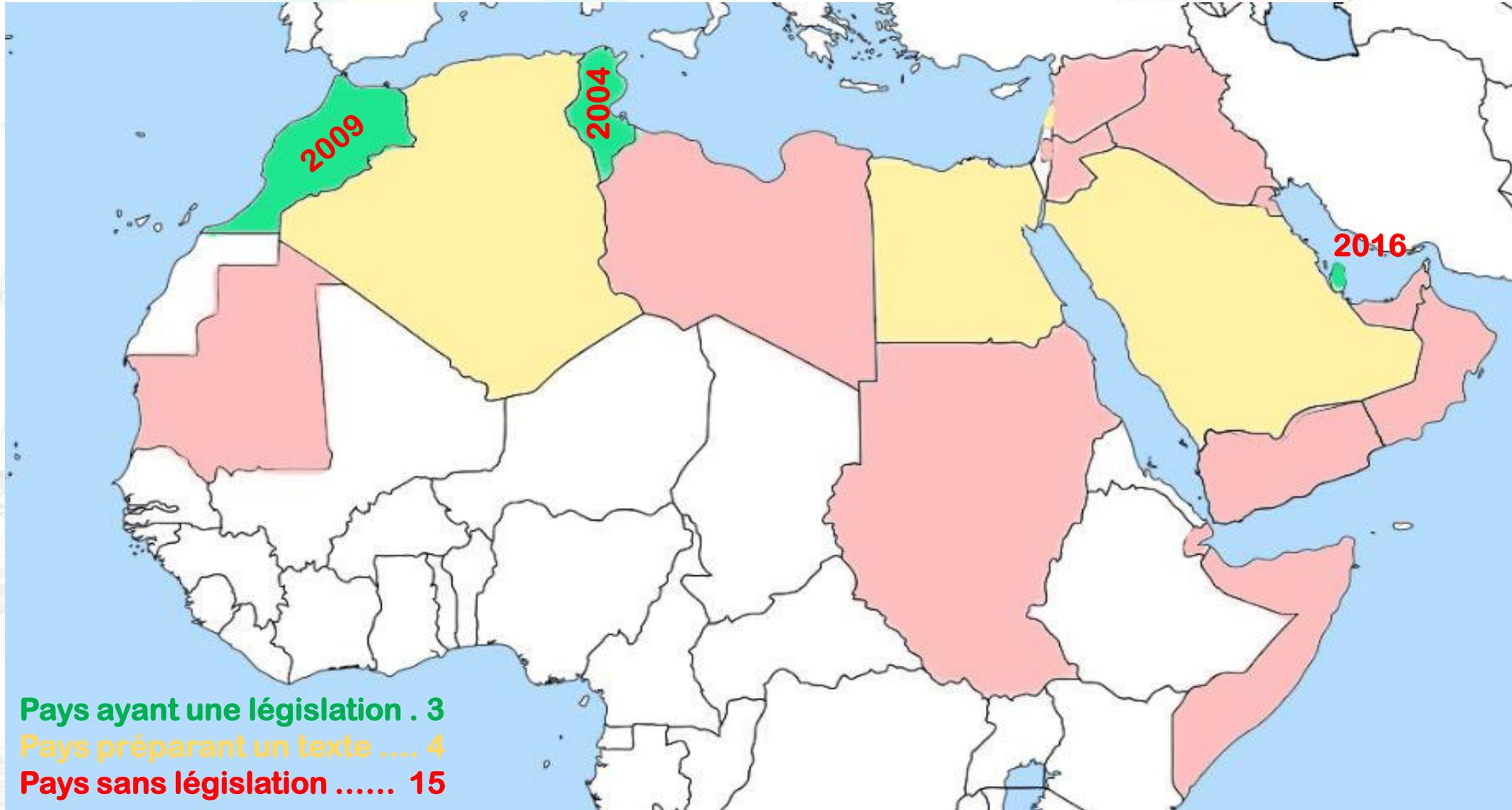


Quelle protection dans le monde arabe ?





Policy advocacy on data privacy and security
Technoparc El Ghazela
Lundi 5 décembre 2016





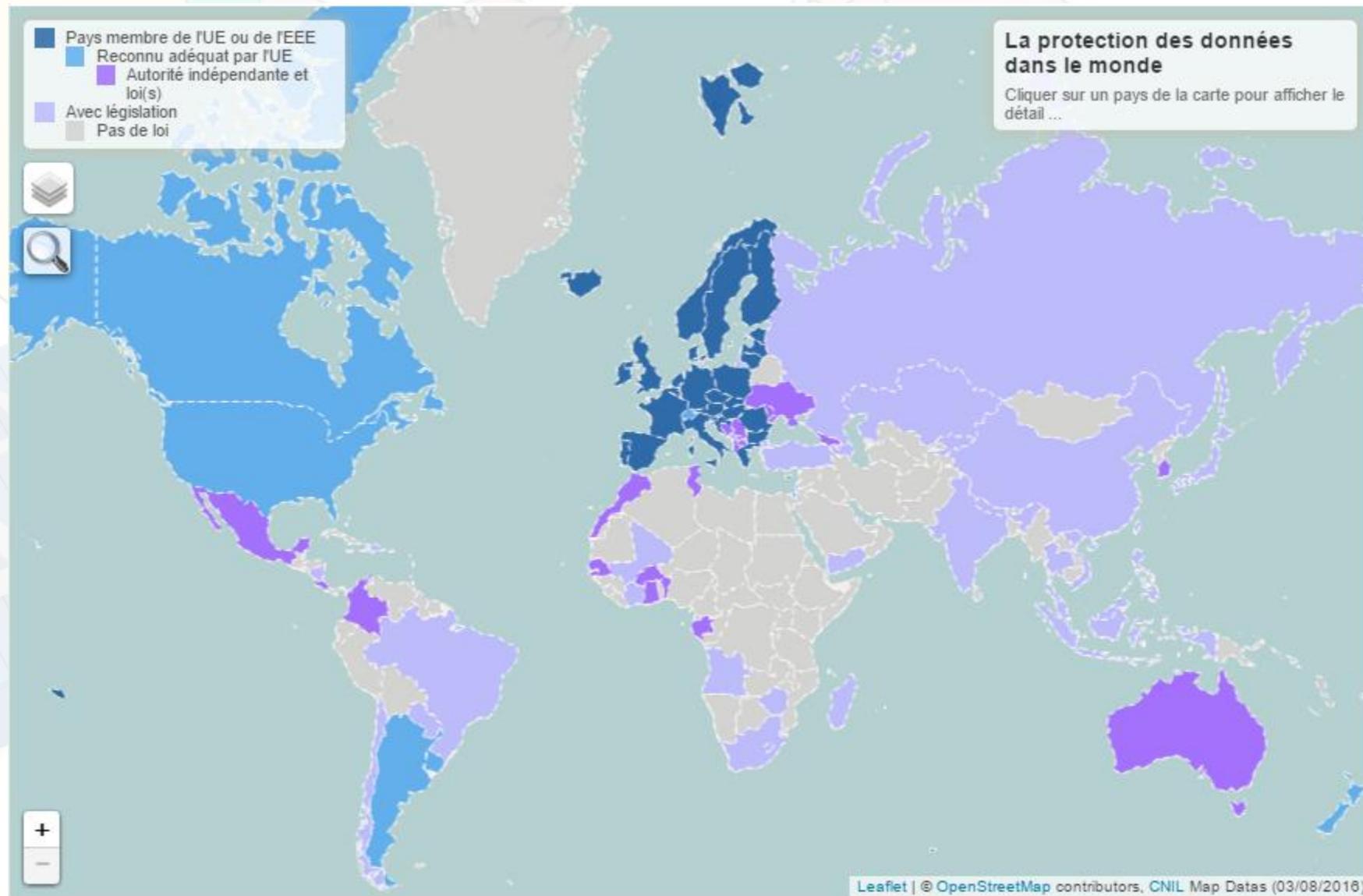
- **La protection de la vie privée est un impératif à plus d'un titre :**
 - Marqueur de **démocratie**
 - Norme qui s'**universalise**
 - Facteur d'attractivité des **investissements**
- **La zone de protection aujourd'hui est celle de l'Union européenne : Les transferts vers l'extérieur sont strictement conditionnées**



Policy advocacy on data privacy and security
Technoparc El Ghazela
Lundi 5 décembre 2016



La CNIL française, chef de file, de la protection européenne des données personnelles met à disposition du public cette **carte interactive** du monde qui représente l'état international de la protection





- **Le transfert des données vers les Etats hors du territoire de l'Union européenne est en principe interdit**
- **Les exceptions sont d'après la convention 108 du Conseil de l'Europe sont la protection adéquate ou les techniques instaurant une protection suffisante**

CNIL.

Protéger les données personnelles, accompagner l'innovation, préserver les libertés individuelles

MES DÉMARCHES | THÉMATIQUES | ACTUALITÉS | INNOVATION & PROSPECTIVE | LA CNIL |   

PARTICULIER

JE SUIS U
PROFESSIO

 > Vos démarches auprès de la CNIL > Transférer des données hors de l'UE

Transférer des données hors de l'UE

Avec la globalisation des échanges et l'utilisation croissante des nouvelles technologies, le nombre de transferts de données hors de France ne cesse de croître. Or, en principe, les transferts de données à caractère personnel hors du territoire de l'Union européenne sont interdits à moins que le pays ou le destinataire n'assure un niveau de protection suffisant.

Pour les transferts de données personnelles vers ces pays, plusieurs outils ont été développés pour permettre aux acteurs d'apporter un niveau de protection suffisant : les règles internes d'entreprise (ou BCR), les Clauses Contractuelles Types.

La loi prévoit également des exceptions permettant de transférer des données vers des pays tiers sans qu'il n'existe pour autant un niveau de protection suffisant.



- **La convention 108 du Conseil de l'Europe est ouverte à l'adhésion des Etats non européens**

- **Etat des adhésions :**

- **Union européenne : 47**
- **Adhérents hors UE : 3**
- **En cours : 3**

- **Espace de confiance de traitement et d'échange des données personnelles en assurant leur protection**



Maroc



Tunisie



Cap Vert



- **La Cour de justice de l'union européenne invalide l'accord sur le « safe harbor » le mardi 6 octobre 2015**
- **Il encadrerait le transfert de données personnelles de l'Union européenne vers les Etats-Unis.**
- **Les américains se sont déclarés « déçus » et la commission européenne soutient la décision et négocie le nouveau accord**



Les conséquences de l'invalidation de l'accord « Safe Harbor » sur les données personnelles

La justice européenne a invalidé l'accord qui encadrerait le transfert des données personnelles de l'Europe vers les Etats-Unis.



Policy advocacy on data privacy and security
Technoparc El Ghazela
Lundi 5 décembre 2016



- **Règlement 2016/679 du 27 avril 2016** relatif à la protection des données personnelles
- **Application directe** dans les espaces nationaux en **mai 2018**
- Les droits nationaux et la directive européenne laisseront la place au nouveau règlement
- Ca sera l'affirmation de la **zone de confiance**, celle du respect de la **vie privée**

CNIL.

Protéger les données personnelles, accompagner l'innovation, préserver les libertés individuelles

MES DÉMARCHES | THÉMATIQUES | ACTUALITÉS | INNOVATION & PROSPECTIVE | LA CNIL |

> Règlement européen > Texte officiel

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

27 avril 2016

Règlement relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données)



Le nouveau règlement 2016/679 met en place les éléments d'une protection plus accrue des données personnelles :

- **DPO, délégué à la protection des données**
- **Portabilité des données**
- **Etudes d'impact sur la vie privée**
- **Privacy by design**
- **Audit portants sur les risques**
- **Certification et labels**
- **Affirmation et consécration du droit à l'oubli**
- **Sanctions pécuniaires importantes, pourcentage du C.A.**



- **La zone de confiance dans le domaine du traitement des données personnelle se protège pour mieux préserver la vie privée de ces citoyens**
- **L'échange et la coopération avec cet espace est conditionnée à l'acquisition par les Etats du statut de protection adéquate**
- **Le monde arabe est très en retard dans ce domaine, seulement trois Etats ont une législation et deux seulement une autorité**
- **Impératif : Dynamiser le processus de mise en place de législations et d'autorités de protection au niveau national**
- **Mai 2018 : Date butoir pour se mettre sur la voie de la protection effective des données personnelles**



Policy advocacy on data privacy and security
Technoparc El Ghazela
Lundi 5 décembre 2016



Merci pour votre attention

www.inpdp.tn inpdp@inpdp.tn

